

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision:02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: DEBCAN
1. 1. 1. N° CE: 231-639-5
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Déboucheur canalisations
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Télécopie: +33 (0)3 21 24 28 33
Courriel: admc@orange.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59
1. 5. Formule: acide et tensio actif
1. 6. N° code du produit: 421001

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Corr. cut. 1A / SGH05 - H314 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
Danger
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P301 EN CAS D'INGESTION:
P330 Rincer la bouche.
P331 NE PAS faire vomir.
P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P304 EN CAS D'INHALATION:
P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).
P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
2. 2. 5. Stockage: P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision: 02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

2. 4. Dangers principaux: Corrosif pour les yeux et la peau
Réagit violemment au contact de l'eau.

2. 5. Autres dangers: Attaque un grand nombre de métaux en formant un gaz combustible (HYDROGENE)

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acide sulfurique
- N° Id: 016-020-00-8 - N° CE: 231-639-5 - N° CAS: 7664-93-9
- Conc. (% pds) : $90 < C \leq 100$
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH05 - Corr. cut. 1A - H314
- (Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 15\%$ - Skin Irrit. 2; H315: $5\% \leq C < 15\%$ Eye Irrit. 2; H319: $5\% \leq C < 15\%$)
- Divers :
- VME mg/m³ = 0,05

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion: NE PAS faire vomir. Ne rien donner à boire. Faire transférer rapidement en milieu hospitalier.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: irritation des muqueuses oculaires et respiratoires: toux, dyspnée, douleurs oculaires et retro sternales Les symptômes de complications respiratoires (oedèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.
4. 2. 2. Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
4. 2. 4. Ingestion: brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie, utiliser: poudre chimique sèche dioxyde de carbone (CO2)
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent. La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision: 02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

5. 3. Conseils aux pompiers:	Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
5. 4. Méthode(s) spéciale(s):	Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	PAS d'eau.
6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	
6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Limiter l'étalement du liquide à la surface si possible à l'aide de barrages flottants. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Traiter les vapeurs à l'aide de pulvérisation d'eau. Grandes quantités: Contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre. Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Petites quantités: Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées. Éliminer comme un déchet dangereux.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
7. MANIPULATION ET STOCKAGE	
7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé. Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Ne jamais ajouter l'eau au produit. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. TOUJOURS ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.(verser lentement dans l'eau par petites quantités en agitant)
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé. Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement. NE JAMAIS verser d'eau sur la substance; pour la dissoudre ou pour la diluer, l'ajouter progressivement à l'eau.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.(résistant aux acides)
7. 2. 3. Condition(s) de stockage:	Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	bases, métaux, oxydants, produits inflammables, sulfures, matériaux combustibles
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	- Les emballages plastiques sont recommandés.(PVC, PP, PE) - verre - acier protégé d'un revêtement
7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.(métaux légers et alliages)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision: 02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Déboucheur canalisation Réservé à un usage professionnel

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acide sulfurique : VME mg/m³ = 0,05

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés. Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un appareil respiratoire muni d'une cartouche vapeur: B.

8. 2. 2. Protection des mains: gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: tablier en caoutchouc, bottes.

8. 2. 4. Protection des yeux: écran facial ou lunettes de sécurité à protection intégrale (prévoir des fontaines oculaires/douches de sécurité)

8. 2. 5. Protection individuelle: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide

9. 1. 2. Couleur: incolore / jaune clair

9. 1. 3. Odeur: forte

9. 1. 4. PH: 1

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: 335°C

9. 1. 6. Point / intervalle de fusion: 3 à 5 °C

9. 1. 7. Point d'éclair: Non applicable.

9. 1. 8. Limites d'explosivité: Non applicable.

9. 1. 9. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

9. 1. 10. Pression de vapeur: <0.001 hPa à 20°C

9. 1. 11. Densité relative (eau = 1): 1,83 kg/m³ (20°C)

9. 1. 12. Viscosité: Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: complètement soluble

9. 2. 2. Liposolubilité: Non déterminé.

9. 2. 3. Solubilité aux solvants: complètement miscible avec: alcools, éthers, hydrocarbures aromatiques..

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Réaction exothermique violente (si l'on verse de l'eau sur de l'acide concentré) Risque d'explosion.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision: 02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Réagit avec les métaux(dégage de l'hydrogène)
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à son point d'ébullition. (décomposition qui dégage : trioxyde de soufre)
10. 5. Matières incompatibles:	bases, métaux, oxydants, sulfures
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Sous l'action de la chaleur, se dissocie en trioxyde de soufre

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	La description des effets nocifs possibles du mélange se base sur les caractéristiques toxicologiques des différents composants.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	CL50/inhalation/8h/rat = 425mg/m3
11. 2. 2. Contact avec la peau:	brûlures cutanées
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	lésions oculaires graves
11. 2. 4. Ingestion:	DL50/orale/rat = 2140mg/kg
11. 3. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles. A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Non applicable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
12. 6. Autres effets néfastes:	Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 6. 1. Toxicité aquatique:	CL50/24h/poisson rouge = 82mg/l

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés:	Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	1830
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	ACIDE SULFURIQUE contenant plus de 51% d'acide - SULPHURIC ACID with more than 51% acid - ZWAVELZUUR met meer dan 51 % zuur - SCHWEFELSÄURE mit mehr als 51 % Säure - ACIDO SULFURICO con mas del 51% de acido

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision:02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	8
14. 3. 4. Code danger:	80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	C1
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001 IBC02
14. 3. 7. Code de restriction en tunnels:	E

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe:	8
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 4. 3. Polluant marin:	non
14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	8
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo

14. 6. Dangers pour l'environnement: A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: respecter la réglementation en vigueur relative au transport ADR/RID IATA/OACI IMDG

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Pas d'autres informations disponibles

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations. Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: pas d'évaluation

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DEBCAN

Version:4

Date de révision: 02/04/2019

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	18/05/2010
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	10/03/2015
16. 5. 3. Date de révision:	02/04/2019
16. 5. 4. Version:	4
16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:	2
16. 6. Réalisé par:	Sds